



Mairie d'AUBRY
 Fourniture d'articles d'habillement
 Lot 1 Fourniture d'articles
 d'habillement pour les agents des S.T.
 Avenant 2
 Décision n° 2023/126/MP

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Juin 2020 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'Article précité,

Vu le code de la commande publique,

1. 1. 1. DEC_20220510_ALEDIEU_CCHARLES_ATTRIBUTION_LOTS 1-2-4-7-8 FOURNITURE_D'ARTICLES_D'HABILLEMENT attribuant l'accord-cadre en matière de fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents de la ville d'AUBRY et du CCAS d'AUBRY « Lot 1 – Fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents des services techniques », à la société TRENOIS DECAMPS visée en sous-préfecture le 17 Mai 2022,

Considérant que dans le cadre du marché précité, il convient d'ajouter au marché public de nouvelles références.

Désignation	Prix unitaire HT
PAIRE DE CHAUSSURES HOT STORM - POINTURE 40	94.56 €
PAIRE DE CHAUSSURES STORM - POINTURE 41	91.48 €

Considérant que cet avenant n'aura pas d'incidence financière,

Considérant que les autres clauses restent inchangées.

Le Maire,

Décide

Article 1

De procéder à la signature de l'avenant n°2 à l'accord cadre Fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents de la ville d'Aubry et du CCAS d'AUBRY pour le lot 1 « Fourniture d'articles d'habillement pour les agents des services techniques », ajoutant des nouvelles références au bordereau des prix unitaires.



AUBRY, le 15/06/2023

Christophe CHARLES

Maire